

**Compte-Rendu
CONSEIL DE QUARTIER DE RIVE GAUCHE
Mercredi 6 Juin 2018 - 18h
Hôtel de Ville**

COLLEGE HABITANTS :

Présents : Jean-Claude BINELLO, Gilberte BLANC, Régine CHAUVET, Loïc DI MARCO, Liliane GALLAND, Pierre GALLI, Michel MENU, André NOYER, Patrick TOURREL, Dominique VANDECASTEELE

Excusés : Monique RIERA,

Absents : Mireille ARDOIS, Jean-Luc BOUREE, Marie CERAOLO, Jean-Pierre FILHOL,

COLLEGE PERSONNALITES :

Présents : Roseline BRUNETTI - Conseillère Municipale - Elue Référente au Conseil de Quartier, Chantal VILLANUEVA - Adjointe au Maire, Ginette PERRON - Représentante Conseil des Sages

Excusés : Sophie PELLEGRIN-PONSOLE - Conseillère Municipale,

Absents : Patricia ARENT - Conseillère Municipale,

COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :

Présents :

Excusés :

Absents :

INVITE :

Présents : Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Pierre JAUMAIN - Directeur de Cabinet, Sandra MORANA - Service Démocratie Citoyenne,

Excusés : Pascale BOUILLEVAUX - Adjointe au Maire,

Secrétaire de Séance : Sandra MORANA

Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.

Ordre du Jour :

1. Fonctionnement du Conseil de Quartier
 - o Présentation des nouveaux membres
2. Budgets Participatifs
3. Point sur les groupes de réflexions :
 - o Circulation PMR et vélo cycle
 - o Développement durable sécurité de la faune et la flore
4. Point sur la visite de Terrain du 16 mai dernier
5. Questions diverses

Appel des membres – excuse des absents – par le Président,

Le Président lit l'ordre du jour et fait un retour sur le compte rendu précédent : Approuvé à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour :

1. Fonctionnement du Conseil de Quartier

- Présentation des nouveaux membres

Le Président explique que suite à la démission selon l'article 14 du règlement intérieur des conseils de quartiers, deux membres du Collège Habitants sont démissionnaires, et ont été remplacé comme suit :

- Madame Ghislaine DEFOY par Madame Gilberte BLANC
- Monsieur Saïd MANOUF par Monsieur Michel MENU

Les deux nouveaux conseillers se présentent à tour de rôle.

2. Budgets Participatifs

En l'absence de Pascale Bouillevaux adjointe au maire déléguée à la Démocratie Citoyenne, Pierre Jaumain – Directeur de Cabinet présente l'innovation budgétaire de 2018 envers les Conseils de Quartiers : l'octroi d'une somme de 15 000 euros disponible dans l'enveloppe investissement par quartier. Cette somme a été votée par le Conseil Municipal.

Ces 15 000 euros, par quartier et par an, sont soumis à une codécision entre le Conseil de Quartier et la Commune dont l'établissement des priorités se fait à la suite des visites de terrains de quartier. Il s'agira de prioriser les actions.

A l'issue, le Conseil de Quartier propose des aménagements et considère les priorités. Ces propositions sont soumises au chiffrage par les services de la commune.

Une fois le chiffrage en possession des services de la commune, une discussion aura lieu entre le Conseil de Quartier et le Conseil Municipal afin de faire un choix d'action sur la priorité. La dernière étape étant une validation par le Conseil Municipal.

Pour la démarche, il faut établir une procédure de rencontre entre les différents acteurs de cette discussion dans les différentes étapes citées ci-dessus.

3. Point sur les groupes de réflexions :

- Circulation PMR et vélo cycle

Le groupe de réflexion s'est réuni le mercredi 30 mai afin d'évoquer la circulation PMR et vélo cycle dans le quartier.

Il en ressort différents points :

- A certains passages piétons, le bateau permettant l'accès au trottoir est présent d'un seul côté.
- Au niveau du commerce « Ribera et Fils », le trottoir est étroit. Le passage pour les PMR et les piétons est une difficulté. Il est à noter que sur cet endroit, c'est une partie qui est du domaine privé, le peu de trottoir actuel est laissé par le propriétaire mais n'est pas obligatoire.
- Le long des maisons de la plage, il n'y a aucun accès pour les PMR, piétons, vélo cycle. La circulation piétonne est dangereuse, elle se fait derrière les places de stationnement et sur le début de la route.
- Le stationnement de certains véhicules sur les trottoirs empêche la circulation des PMR et des piétons sur les trottoirs.
- A certains endroits, des haies débordent des propriétés empêchant la circulation sur les trottoirs.
- La piste cyclable au niveau du passage piéton au rond-point des pompiers ne fait pas suite, les vélos se retrouvent soit à rouler à contre sens, soit traverse au passage piéton.
- La question se pose de savoir s'il existe un plan des pistes cyclables de la commune ?

Pour information, concernant la Via Rhôna, Monsieur Le Maire précise qu'une partie de la liaison devrait être réalisée en 2019. Cette partie comprendrait la partie droite de la RD 62 du rond-point de la piscine en direction du rond-point des pompiers sur le côté droit de la route avec la mise en place d'éléments séparatifs.

Question du public :

Un problème pour les PMR existe au niveau de la barrière située à la fin de la rue Frédéric Mistral. Les PMR ne peuvent pas passer. Une solution existerait de créer un bateau à l'endroit où il y avait les cabines téléphoniques.

→ La proposition est faite d'une rencontre avec Lucien VIGOUROUX en charge des travaux, Gilles LOUSSERT en charge des espaces verts, Jean-Claude BINELLO Président du Conseil de Quartier Rive Gauche afin de voir sur le terrain la problématique et envisager une solution et une action.

- Développement Durable sécurité de la faune et la flore

Toujours dans sa réunion du mercredi 30 mai, le groupe de réflexion a soulevé divers points au sujet de la faune et la flore :

- Au niveau des bassins de rétention sur les pelouses face à l'immeuble Le Vincent, il est proposé de sécuriser ces bassins de rétentions par la pose de barrières.

- Il est proposé d'identifier les mares aux grenouilles, espaces protégés pour la biodiversité.
- Concernant les candélabres, il est proposé de limiter cette profusion par un autre matériel d'éclairage. Peut-être un éclairage au sol ?

4. Point sur la visite de terrain du 16 mai dernier

Le mercredi 16 mai dernier a eu lieu une visite de terrain d'une partie prédefinie du quartier rive gauche, en présence de Monsieur Le Maire, Pascale Bouillevaux, Roseline Brunetti, Jean-Claude Binello, André Noyer, Pierre Galli, Jean-Pierre Filhol, Monique Riera, Erik Savarin – Directeur Général des Services, Jo Spalma – Directeur des Services Techniques, Pierre Jaumain, afin de relever les problématiques récurrents.

Suite à cette visite, les points relevés par photographie sont inscrits dans un tableau de bord, qui est transmis pour étude aux services techniques, puis un retour est fait auprès du Conseil de Quartier par le service Démocratie Citoyenne de l'action menée par les services de la commune.

C'est à partir de ces visites de terrain que le conseil de quartier devra porter ses choix en matière d'investissement sur les budgets participatifs.

5. Questions diverses

Les colonnes de tri sélectif au niveau du Centre Commercial le Samba, et qui avaient brûlé il y a quelques temps. Est-ce que ces colonnes vont être remises ?

→ La commune va donner l'information au service Environnement de la Communauté de Commune Terre de Camargue et voir ce qui est prévu.

Serait-il possible de placer des bancs dans l'avenue Jean Jaurès, au niveau des pelouses ?

→ La demande va être faite auprès des services techniques et voir ce qui peut être fait.

ATELIER DE LA DEMOCRATIE CITOYENNE

Le samedi 30 juin aura lieu un atelier de la démocratie citoyenne ayant pour objectif de se demander « Comment les habitants peuvent-ils être constructeur de leur ville ? ».

ANNIVERSAIRES DE LA COMMUNE

En 2019, plusieurs anniversaires auront lieu : les 140 ans de la ville, les 50 ans de Port-Camargue, les 30 ans du Seaquarium, et les anniversaires du Phare de l'Espiguette et de l'ancien Phare.

L'idée est que les conseils de quartiers s'approprient la réflexion et de proposer des actions, des idées que vous aimeriez faire pour fêter la commune.

ATELIERS URBAINS ECOQUARTIER

Dans le projet du futur Eco quartier de la commune, la participation citoyenne est importante. Pour cette prise en compte, des ateliers urbains vont avoir lieu, des groupes de 10 à 12 personnes. Ce sera un espace de co-construction entre la population et les techniciens. Le mécanisme d'inscription se fera par le biais des conseils de quartiers.

SOIREE DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE

Le samedi 16 juin 2018, le Conseil de Quartier Centre-Ville organise une soirée « Repas sorti du sac » dans les jardins de la Villa Parry.

Une discussion est engagée sur la mise en place d'une soirée du Conseil de Quartier Rive Gauche.

La séance est terminée à 19h30.

M. Jean-Claude BINELLO
Président
Du Conseil de Quartier



Mme Roseline BRUNETTI
Elue Référente
Vice-Présidente du Conseil de Quartier



